

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 772)

### AMENDEMENT

N ° CE133

présenté par

M. Rimane, M. Maillet, M. Chassaigne, M. Peu, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor,  
Mme Faucillon, Mme K/Bidi, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Nadeau, M. Monnet,  
Mme Reid Arbelot, M. Sansu et M. Tjibaou

-----

### ARTICLE 17

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.